

# RAPPORT ANNUEL 2020-2021

*... parce que nous avons tous besoin d'un toit!*



**+ d'actions pour le  
droit au logement !**  
**urgent**



Association de promotion  
et d'éducation en logement


Adopté en assemblée générale annuelle, le 20 avril 2022

## LES PARTENAIRES DE L'ANNÉE 2020-2021

**Secrétariat à l'action  
communautaire  
autonome  
et aux initiatives  
sociales**

Québec 



 **Ressources humaines et  
Développement des  
compétences Canada**



**CONSEIL DES PRÉFETS  
ET DES ÉLUS  
RÉGION DES LAURENTIDES**  
76 municipalités, 650 000 Québécois

  
**ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC**



# SOMMAIRE

▪ LES PARTENAIRES DE L'ANNÉE 2020-2021	2
▪ INTRODUCTION	4
▪ PRÉSENTATION DE L'ORGANISME	5
+ La mission de l'organisme	5
+ Les objectifs de l'organisme	5
+ Vie associative	6
+ Le financement	7
▪ LES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE	7
+ L'éducation populaire autonome	8
+ Ateliers d'information	8
+ Rencontres individualisées	9
+ Problématiques pour lesquelles ...	10
+ Interventions en mode collectif	11
+ Ressources technologiques	11
+ L'Info-logement	12
+ Autres services aux locataires	12
+ Interventions téléphoniques	13
+ L'action politique non-partisane	13
+ La mobilisation sociale	14
+ Les activités de représentation	15
▪ SOUTIEN AU LOGEMENT COMMUNAUTAIRE	16
▪ RECHERCHE SUR LA SITUATION DU LOGEMENT	17
▪ CONCLUSION	17
▪ PLAN D'ACTION 2021-2022	19
▪ PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	21
▪ TÉMOIGNAGE	22

# INTRODUCTION

Si l'on excepte quelques différences mineures, le rapport d'activités que nous vous présentons pour cette année 2020-2021 risque de ressembler beaucoup à celui de l'an dernier. Les deux années se sont vécues sous le régime d'une pandémie qui a mis toutes les organisations à l'épreuve et les a forcées à puiser au plus profond d'elles-mêmes, de leurs énergies et de leur imagination pour aider, de façon adéquate, les personnes et familles vulnérables qui ont fait appel à leurs services.

La pandémie a fait ressortir, de façon assez brutale, les fractures qui minent nos sociétés et nos milieux. Nous en voulons pour preuves la pénurie de logements abordables dans laquelle sont plongées les personnes et familles qui doivent se priver souvent de l'essentiel pour payer leur loyer, la surenchère effectuée par des locataires qui n'ont comme vision que leur profit et la grave crise qui s'est cristallisée autour du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Dans la mesure de ses moyens humains et financiers, l'Association de promotion et d'éducation en logement a été présente, tout au long de l'année, pour ses clientEs. Elle leur a apporté le soutien nécessaire; les a accompagnées dans la reconnaissance et la défense de leurs droits, individuels et collectifs, et donné l'impulsion dont elles avaient besoin pour se tenir debout et avancer. Le personnel de l'organisme a pu réaliser sa mission avec le soutien des membres du conseil d'administration, la collaboration des autres organismes communautaires du territoire et les contributions financières ponctuelles de quelques députés et ministres de l'Assemblée nationale du Québec. Aussi, souhaitons-nous remercier, de façon particulière, M. Benoit Charrette, député de Deux-Montagnes et ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ainsi que M. Luc Désilets, député fédéral de la circonscription Rivière-des-Mille-Îles.

# PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

L'Association de promotion et d'éducation en logement est née dans un contexte qui s'apparente beaucoup à celui que nous connaissons actuellement. En effet, c'est lors de la crise du logement qui a frappé le Québec en 2002 que des organismes du milieu se sont réunis pour tenter de trouver des solutions aux problèmes du moment. Et de rencontres en rencontres, de réflexions en réflexions, s'est imposée l'idée d'un organisme dédié qui prendrait en charge toute la question du logement dans le territoire des MRC de Deux-Montagnes et partie sud de Mirabel. C'est cette concertation d'organismes communautaires qui a permis que l'Association de promotion et d'éducation en logement voie le jour, en 2005.

Tout d'abord concentrée dans le territoire des MRC de Deux-Montagnes et sud de Mirabel, l'action de l'organisme s'est graduellement étendue aux autres territoires de la Région 15. Puis, le SACAIS – dont provient la plus grande partie de son financement – a fini par reconnaître l'organisme comme un organisme régional.

## La mission de l'organisme

La mission de l'Association de promotion et d'éducation en logement s'étend sur deux axes principaux : la défense des droits collectifs et individuels des locataires, surtout des locataires à faible revenu, et la promotion du logement communautaire comme moyen de lutter contre la pauvreté.

## Les objectifs de l'organisme

La mission de l'organisme s'articule dans les objectifs suivants :

- Offrir aux personnes et familles défavorisées en matière de logement des services de soutien, de prévention. D'information et de formation;

- Sensibiliser et aider les citoyenNEs à développer les habiletés et les compétences nécessaires à la prise en charge personnelle de leurs conditions de vie et d'habitation;
- Favoriser l'émergence de projets de logements communautaires;
- Poursuivre la concertation avec les organismes communautaires du milieu dans le but d'améliorer les conditions de logement sur le territoire;
- Mettre en place les organisations et les procédures pour la défense collective et individualisée des droits des locataires;
- Réaliser des études et des analyses sur la situation et l'évolution du logement locatif, en particulier du logement social et communautaire sur le territoire.

## Le personnel

Le travail pour atteindre ces objectifs repose sur un personnel régulier composé d'un employé permanent temps plein et d'un employé qui œuvre à temps partiel (deux jours/semaine). De temps en temps, l'organisme accueille unE stagiaire en travail social du CEGEP de Lanaudière pour une période de quelques semaines. Et, durant l'été, le personnel s'enrichit, au gré des subventions du programme Emploi d'été Canada, de deux ou trois étudiants supplémentaires.

L'organisme entamera le relève à la coordination durant l'année 2021-2022.

## Vie associative

Le conseil d'administration de l'organisme est constitué de cinq membres élus lors des assemblées générales. En 2020-2021, les administrateurs sont :

- M Camil Rivest Jr, président
- M<sup>e</sup> Catherine Nicol, secrétaire
- Mme Cynthia Thisdale, trésorière
- M<sup>e</sup> David Legaré, administrateur
- Un poste est vacant au conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni à 7 occasions au cours de l'année 2020-2021.

## Le financement

Le plus important problème de l'organisme a trait au financement de ses activités. Depuis sa création, il ne cesse de faire valoir le sous-financement chronique qui l'afflige. L'Association de promotion d'éducation en logement est financée par le SACAIS dans le cadre du programme de financement des organismes en défense collective des droits. Malheureusement, ce financement est largement insuffisant pour qu'on puisse dispenser tous les services à la grandeur du territoire que doit desservir l'organisme. N'eut été la générosité ponctuelle de quelques membres de l'Assemblée nationale du Québec, particulièrement de M. Benoit Charrette, député de Deux-Montagnes et de M. Luc Désilets, député fédéral de Rivière-des-Mille-Îles, l'organisme n'arriverait pas à fournir les services de qualité à la hauteur desquels ont droit les personnes et familles qui frappent à sa porte quotidiennement.

## LES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE

Même si nous avons essayé de ne pas modifier radicalement nos façons de faire, intervenir en temps de pandémie a requis d'importants changements et ajustements dans certains champs d'activités. Par exemple, les activités d'éducation populaire autonome en ont souffert à cause de la diminution dans la proposition des ateliers de formation et d'information et des cliniques juridiques. Cependant, cela nous a permis de nous concentrer, d'un autre côté, sur les activités de mobilisation sociale et pouvoir offrir au public une pièce de théâtre portant sur les enjeux de pouvoir dans les relations entre locateurs et locataires.

Le nombre de personnes et familles aidées n'a pas diminué, pour autant, par rapport à l'année dernière, malgré les nouvelles contraintes que nous a imposés la pandémie.

Ce rapport annuel vous présentera ce qui a été réalisé au cours de l'année 2020-2021 et vous permettra de mesurer le chemin parcouru. Il se conformera aux exigences du SACAIS pour la reddition de compte et sera développé en suivant les quatre critères imposés : l'éducation populaire autonome, l'action politique non-partisane, la mobilisation sociale et les activités de représentation.

## L'éducation populaire autonome

Dans son guide sur les « balises d'interprétation des critères qui définissent les organismes d'action communautaire », le SACAIS définit l'éducation populaire autonome comme « *une démarche de prise de conscience au regard d'une situation particulière, démarche qui vise la prise en charge et l'autonomie des personnes visées. C'est par l'éducation populaire autonome qu'un organisme renseigne, informe, éduque, outille, sensibilise (c'est nous qui soulignons), favorise la création de liens entre les personnes qui vivent des situations semblables et parvient à susciter la mobilisation sociale* ».

Dans le contexte particulier de l'année 2020-2021, l'organisme a offert seulement trois ateliers d'information et un de formation. Un des ateliers d'information a été réalisé, en personne, dans un organisme partenaire (répété deux fois) et les deux autres réalisés en mode virtuel. L'atelier de formation s'est tenu en mode virtuel avec un groupe de locataires.

### Ateliers d'information

<p><b>Les droits et recours des locataires</b> Cet atelier d'information a porté sur les droits et recours des locataires vs les locateurs. Il y a surtout été question du contenu d'un bail et des mécanismes d'imposition d'une augmentation de loyer.</p>	<p>120 minutes</p>	<p>Présenté à la clientèle de l'Atelier Ensemble on se tient (2 fois) 10-12 personnes rejointes chaque fois</p>
<p><b>Le logement communautaire</b> Les diverses formes d'habitation communautaire; les formules juridiques; le</p>	<p>160 minutes Réalisé en mode virtuel</p>	<p>Il s'agissait d'une demande d'un groupe de résidents d'un immeuble de Sainte-</p>



groupe porteur; l'incorporation; les programmes d'aide financière.		Thérèse (8 personnes).
<b>Entretien et réparations : les responsabilités</b> Cet atelier d'information s'est tenu sous forme de questions et réponses sur les responsabilités des locataires et des locateurs en cas de réparations	90 minutes (en mode virtuel)	Cet atelier répondait à la demande d'un groupe de locataires de Blainville (8 personnes)

Un atelier de formation (sous forme de clinique juridique) a été réalisé avec un groupe de résidents d'un domaine de Val-Morin qui faisaient face à une procédure de reprise et/ou modification des conditions de location du terrain où sont érigées leurs maisons. Le même atelier a été repris avec un groupe de Saint-Sauveur dont les membres se préparaient à faire face à la même situation (même propriétaire). L'atelier a été donné en mode virtuel les deux fois.

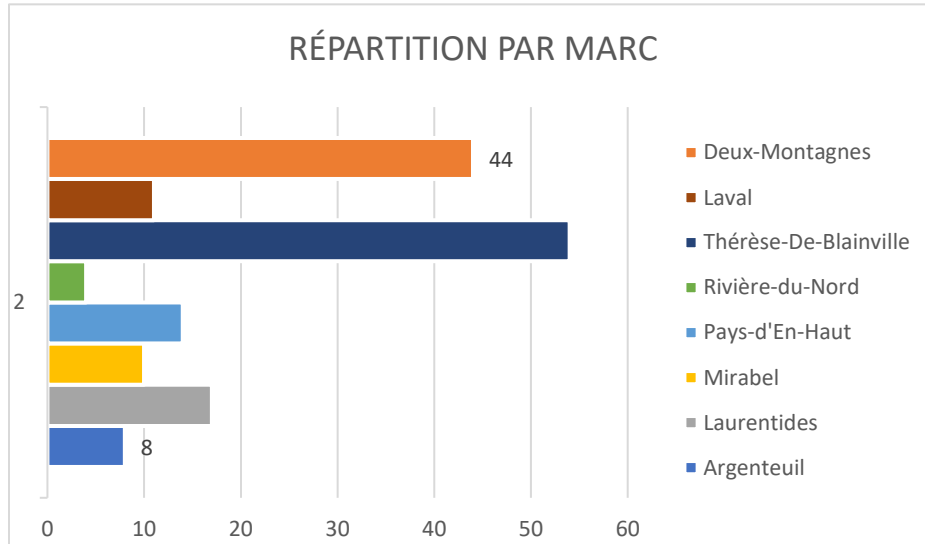
<b>C.c.Q., 1892</b> Conditions s'appliquant à un bail de terrain destiné à recevoir une maison mobile (assimilation à un bail de logement) – Explications – Jurisprudence applicable à la situation des locataires de ces deux domaines	120 minutes Mode virtuel	9 participants (Domaine Val-Morin) 8 participants (Domaine Mont Saint-Sauveur)
--	-----------------------------	---

Au cours de cette année, les conditions n'ont pas été propices à la participation habituelle aux ateliers et cliniques que l'organisme offre généralement. Toutefois, on a pallié cette situation en offrant aux clientEs une rencontre de préparation à leur audience plus complète et exhaustive.

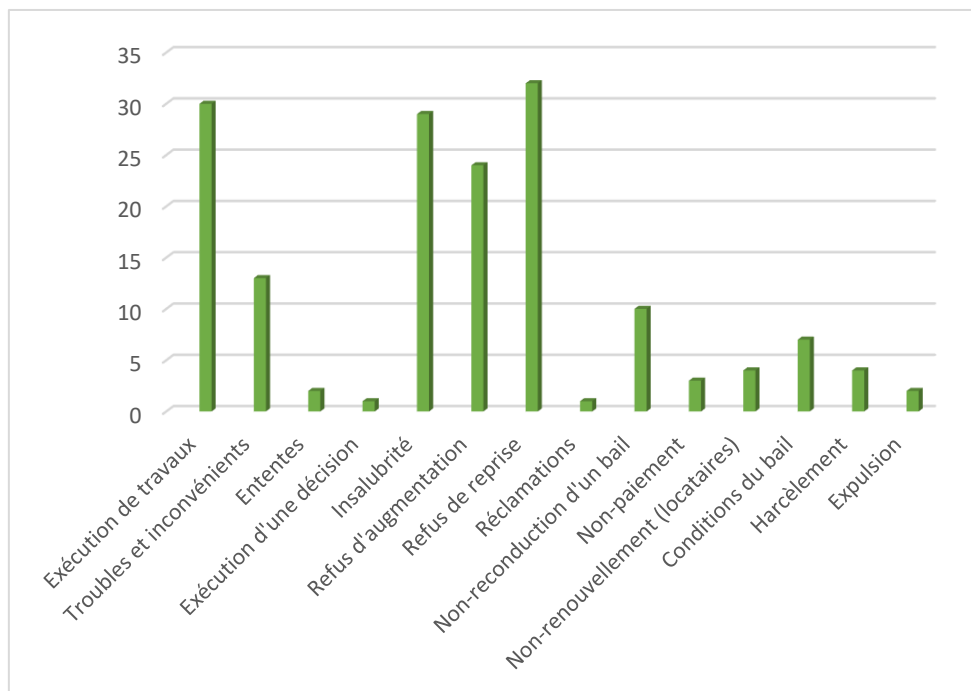
## Rencontres individualisées

Le nombre de rencontres individualisées a légèrement augmenté durant l'année 2020-2021 par rapport à l'année 2019-2020. Mais ce sont surtout les problématiques qui se sont complexifiées avec la pénurie de logements que connaît le territoire. Le personnel de l'organisme a aidé, en rencontres individualisées, 162

personnes dont les problématiques diversifiées nécessitaient une analyse approfondie et des procédures appropriées. Outre les résidentEs des Laurentides, l'organisme a aidé et accompagné des clientEs provenant de Laval.



### Problématiques pour lesquelles les clientEs ont consulté



Les trois problématiques les plus fréquemment rencontrées ont été, par ordre, les refus de reprise, l'exécution de travaux et l'insalubrité (ces deux dernières étant souvent concomitantes; nous les traitons tout de même de façon séparée).

## **Interventions en mode collectif**

L'organisme a accompagné quatre groupes de personnes qui faisaient face à des avis d'éviction. Deux des groupes habitent les Laurentides (Val-Morin, 15 personnes et Saint-Sauveur, 12 personnes); les deux autres sont à Saint-Eustache (le 30 Saint-Laurent et le 248 des Sources). Les interventions ont été faites en mode collectif, considérant que les problématiques invoquées étaient communes aux locataires de chacun des groupes.

Pour les résidents des Laurentides, il s'agissait d'un propriétaire souhaitant évincer des locataires des terrains (anciennement de villégiature) sur lesquels sont maintenant érigées leurs maisons. L'objectif était de pouvoir augmenter le coût de la location des terrains, condition, à l'origine, refusée par les locataires.

Dans le cas des locataires de Saint-Eustache, les nouveaux propriétaires des immeubles en question voulaient évincer les locataires sous prétexte de travaux majeurs. Dans l'un des cas, les locateurs ont demandé aux locataires de faire visiter leurs logements, ce qui établissait clairement la demande d'éviction de mauvaise foi. Dans le deuxième cas, les locateurs ont refusé de se conformer aux prescriptions du Code civil du Québec en ce qui concerne les délais et les indemnités.

Dans les quatre cas, nous attendons une date d'audience.

## **Ressources technologiques**

L'organisme utilise aussi les ressources technologiques comme moyens pour prolonger l'éducation populaire autonome. Notre site web contient toutes les informations nécessaires à un locataire pour faire face à une problématique qui surgirait à propos de son logement. Il présente même des modèles de lettres et

de mises en demeure. Il a été conçu pour offrir aux visiteurs une expérience de navigation conviviale à travers des sections bien identifiées et riches. Le site reçoit une de vingt-cinq à soixante visites par jour.

La page Facebook, quant à elle, est peut-être moins fréquentée, même si elle est « aimée » par plusieurs visiteurs. Elle nécessitera une mise à jour en profondeur qui devrait être effectuée dans le courant de l'année 2021-2022.

## **L'Info-logement**

Publié environ chaque 5 ou 6 semaines, l'Info-logement est une infolettre destinée, en premier lieu aux intervenantEs des organismes communautaires. Il contient des chroniques sur le droit du logement et d'autres informations de mobilisation. Il s'inscrit autant dans les activités d'éducation populaire que dans celles liées à la mobilisation sociale.





## **Autres services aux locataires**

La période qui s'étend du mois de mai au mois d'août a été très difficile pour plusieurs locataires. Ils ont été nombreux à vivre dans l'incertitude de trouver un logement pour le 1<sup>er</sup> juillet.

Afin de trouver des solutions à leur offrir, nous avons initié ou collaboré à la mise en place de cellules de crise dans plusieurs milieux. L'objectif de ces cellules était d'accompagner les locataires mal pris dans la recherche d'un logement et s'assurer que personne ne se retrouve en situation d'itinérance le 1<sup>er</sup> juillet. Une quarantaine de personnes et familles de tout le territoire ont fait appel à nos services.

Une subvention de Centraide Laurentides nous a permis d'affecter une ressource à l'aide de ces personnes. La collaboration des organismes communautaires, des intervenantEs du CISSS des Laurentides et du FRAPRU ont permis que personne ne s'est retrouvé à la rue après la période critique.

## Interventions téléphoniques

Interventions téléphoniques		Rencontres individualisées		Nb de personnes touchées		Nb d'accompagnements dans les procédures	
	± 4500		162		appr. 650 <sup>1</sup>		157

Les interventions téléphoniques font aussi partie des activités d'éducation populaire autonome. Elles donnent l'opportunité, en répondant aux questionnements des appelants, de leur communiquer une information qui leur permette de connaître leurs droits et des outils qui leur permettent de les faire valoir. Du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 31 octobre 2021, nous avons répondu, en moyenne, de vingt à vingt-cinq par jour (quelquefois samedi et dimanche), pour un total approximatif de plus de 4500 pour l'année. Certaines périodes de l'année sont moins achalandées que d'autres. Les rencontres individualisées découlent de ces appels, les problématiques évoquées nécessitant d'être approfondies.

## L'action politique non-partisane

Celle-ci est définie comme « *une action politique qui s'exerce en dehors des partis politiques reconnus comme tels<sup>2</sup>* ». Et par action politique, on entend toute démarche qui vise à faire prendre conscience aux instances politiques des situations qui devraient retenir leur attention et leur action.

L'année 2020-2021 a vu se dérouler des élections au niveau municipal. En tant que membre de la Table de concertation sur la pauvreté Saint-Eustache / Deux-Montagnes, l'Association de promotion et d'éducation en logement a co-signé une lettre ouverte adressée aux candidats à ces élections dans les municipalités du territoire.

<sup>1</sup> Si l'on tient compte que chaque dossier ouvert représente, en moyenne, une famille de 4 à 5 personnes.

<sup>2</sup> SACAIS, TROISIÈME PARTIE – Les balises d'interprétation des critères qui définissent les organismes d'action communautaire

La lettre avait comme objectif de leur faire connaître la TCP, de les sensibiliser aux situations des moins nantis des communautés et les questionner sur leur vision et leur éventuel engagement en lien avec la lutte à la pauvreté dans le territoire. Une suite à la démarche est prévue dans le courant de l'année 2021-2022.

L'Association de promotion et d'éducation participe aussi aux actions politiques non-partisanes du FRAPRU et du RCLALQ dont elle est membre.

## La mobilisation sociale

La mobilisation sociale peut revêtir différentes formes. Elle peut aller « *de la manifestation pacifique à l'envoi massif de courrier au boycottage de produits, en passant par différents types d'interventions auprès de la population en général et des autorités gouvernementales ou autres<sup>3</sup>* ».



L'Association de promotion et d'éducation en logement s'insère dans toutes les activités de mobilisation sociale organisées par le FRAPRU et le RCLALQ. Ainsi nous avons participé aux différentes campagnes organisées par ces organisations : signature de pétitions, envoi de courriel à la ministre de l'Habitation, présence à des manifestations ... etc.

Mais pour l'année 2020-2021, elle a aussi organisé sa propre manifestation qui a été proposée à l'ensemble des communautés du territoire. Il s'agit de la pièce de théâtre « **Sous les toits du monde** ».

---

<sup>3</sup> Idem, ibidem



Produite par la compagnie de Théâtre parmi nous, la pièce est présentée sous la forme d'un docu-théâtre fictif montrant comment les rapports de force entre les locateurs et les locataires sont un enjeu dans les problèmes de logement. La pièce s'intéresse directement à ces enjeux de rapports de force inégaux.

Une quarantaine de personnes ont assisté à la pièce, appréciant hautement les situations présentées. Les spectateurs présents ont exprimé le regret

que les conditions météorologiques de la journée aient privé la pièce d'un plus grande assistance. On souhaite reprendre l'expérience au cours de l'année 2021-2022.

## Les activités de représentation

Les activités de représentations visent « *habituellement les droits de toutes les personnes touchées par un problème quelconque et non pas seulement les droits des personnes qui adhèrent à l'organisme<sup>4</sup>* ». Parmi les activités de représentation figurent les démarches auprès des instances politiques, députés, maires, par exemple, mais aussi la représentation auprès de tribunaux administratifs.

Les contraintes de l'année 2020-2021 ont fait diminuer les rencontres que notre organisme a, de façon régulière, avec M. Benoit Charrette, député de Deux-Montagnes. Cependant nous avons maintenu des contacts étroits avec les personnels de son bureau de comté. À chaque fois que nous avons eu besoin de les

<sup>4</sup> Idem, ibidem

rencontrer, cela a été facile. Nous devons les remercier pour leur écoute et leur disponibilité.

De la même façon, nous avons quelques rencontres avec M. Luc Désilets, député fédéral de la circonscription Rivière-des-Mille-Îles, sur des sujets qui concernaient ses commettantEs. Homme d'écoute et d'action, M. Désilets a toujours répondu à nos attentes et soutenu l'organisme. Nous avons eu deux rencontres avec lui et plusieurs communications avec les personnels de son bureau de circonscription.

La participation aux différentes Tables de concertation fait aussi partie des activités de représentation. L'organisme est présent à la Table de concertation sur la pauvreté de la région de Deux-Montagnes, à la Table de concertation de Thérèse-De-Blainville. Il participe aux différentes cellules de crise mises en place dans le territoire en prévision de la période du 1<sup>er</sup> juillet.

## **SOUTIEN AU LOGEMENT COMMUNAUTAIRE**

Dans la mission de l'Association de promotion et d'éducation en logement un axe concerne le développement du logement social et communautaire.

L'organisme participe comme membre au Comité régional en logement du Conseil de développement social des Laurentides. Il participe aussi aux rencontres de plusieurs comités dont l'objectif est de travailler à la mise en place de logements communautaires pour les personnes à faible revenu. L'expertise de l'organisme est reconnue sur tout ce qui touche aux problématiques liées au logement.

L'Association de promotion et d'éducation en logement accompagne deux projets de coopérative, un à Deux-Montagnes (la Coopérative de solidarité du Train de la vie) et un projet qui voit le jour à Boisbriand.



## RECHERCHE SUR LA SITUATION DU LOGEMENT

Bénéficiant de la présence d'étudiantEs, dans le cadre du programme d'Emploi Été Canada, l'Association de promotion et d'éducation en logement a réalisé une étude sur la situation du logement locatif dans le territoire des Laurentides. L'étude a été rédigée par Mme Alexyah Acelin. Une autre étude, rédigée par Mme Hélène Savard, a porté sur la situation du logement dans la MRC de Mirabel. Les deux études ont été réalisées sous la supervision du coordonnateur de l'organisme. Leur publication, après révision complète, est prévue au cours de l'année 2021-2022.

Ces deux études ont confirmé la grave pénurie de logements qui affecte le territoire, les coûts exorbitants de loyer pratiqués, l'absence de constructions domiciliaires à destination des familles à faible revenu, les difficultés endogènes liées à la disponibilité des terrains et l'absence des décideurs municipaux dans le domaine du logement communautaire.

## CONCLUSION

Il y a une chose que ne dit pas et ne peut pas dire ce rapport d'activités. C'est la détresse immense que vivent les personnes et familles locataires du territoire. Non seulement elles doivent faire face à une pénurie latente de logements, elles subissent aussi la croissance exponentielle des coûts des loyers et du panier alimentaire. Selon les dernières statistiques du FRAPRU, le taux d'inoccupation dans le territoire des Laurentides a chuté dramatiquement et se situe pour plusieurs municipalités autour de 0,1%. Et la pauvreté s'est accentuée pour les familles monoparentales et, particulièrement, pour celles dont le chef de famille est une femme.

L'actuelle pandémie a porté un dur coup à des personnes déjà fragilisées du fait de leur situation. Tout au long de l'année, l'Association de promotion et d'éducation en logement a répondu Présent! Pour ces personnes et familles. Pour continuer à le faire, de

façon encore plus efficace, l'organisme a besoin que le Gouvernement révise son financement et lui donne les moyens dont il a besoin pour être le soutien nécessaire. Espérons que l'appel sera entendu pour la prochaine année qui, malheureusement, ne s'annonce pas meilleure pour celles et ceux qui vivent dans une précarité quotidienne.

## PLAN D'ACTION 2021-2022

Mission de l'organisme : défendre les droits collectifs et individuels des locataires, surtout des locataires à faible revenu, et promouvoir le logement communautaire comme moyen de lutter contre la pauvreté.

<b>Le personnel</b>	Finaliser la relève à la coordination de l'organisme	En cours de l'année 2021-2022
<b>Éducation populaire autonome</b>	Offrir des ateliers d'information, de formation, des cliniques juridiques sur les droits et obligations des locateurs et des locataires	Toute l'année
	Présenter les Journées juridiques	Été 2022 : Sainte-Thérèse Automne 2022 : Saint-Jérôme
	Poursuivre l'offre de formation aux organismes communautaires du territoire	Toute l'année
	Poursuivre l'accompagnement des comités de locataires	Toute l'année Période spéciale : décembre 2021 et janvier 2022
	Poursuivre l'accompagnement des cellules de crise en prévision du 1 <sup>er</sup> juillet	Mars 2022 à août 2022
	Poursuivre la publication de l'Info-logement	Novembre 2021, janvier, mars, avril, mai, juillet, septembre et décembre 2022
<b>Défense des droits des locataires</b>	Poursuivre les rencontres individualisées avec les locataires	Toute l'année

	Poursuivre l'accompagnement des locataires dans les procédures au TAL	Toute l'année
	Poursuivre les représentations auprès des instances municipales et gouvernementales	Toute l'année
	Assurer une présence aux différentes Tables de concertation	Selon les horaires de rencontre
<b>Promotion de l'organisme</b>	Améliorer le plan de communication en poursuivant les mises à jour du site web, la refonte de la page Facebook et la création d'une page Instagram	Toute l'année
	Participer aux rencontres nationales sur la promotion et la défense des droits des locataires	Selon les dates du FRAPRU et du RCLALQ
	Assurer une présence aux rencontres des conseils municipaux	Au moins deux fois dans l'année
<b>Vie de l'organisme</b>	Initier les démarches de la planification stratégique sur 5 ans	Début été 2022 Échéance : 31 octobre 2022
<b>Financement de l'organisme</b>	Déposer des projets auprès de la SHQ, du ministère de la Justice, du PAGIEPS	Aux dates des appels de projets (à surveiller)
	Poursuivre les contacts avec les députés du Québec et du Fédéral	Toute l'année
<b>Activités de recherche</b>	Compléter la révision des recherches sur la situation du logement dans le territoire et celle sur Mirabel	Septembre 2022 pour publication au 31 octobre 2022

# PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021-2022

## REVENUS

Contribution SACAIS	98 400,00 \$
Emploi Été Canada	16 850,00 \$
Dons autres / Contributions volontaires	3 000,00 \$
Communautés religieuses	4 000,00 \$
Subventions des députés	8 500,00 \$
Projets 2021-2022	15 000,00 \$

**TOTAL** **145 750,00 \$**

## DÉPENSES

Rémunération globale 2021-2022	
Rémunération globale coordination	74 500,00 \$
Rémunération projets	12 500,00 \$
Rémunération Emploi Été	16 850,00 \$
Relève à la coordination	25 000,00 \$

**TOTAL DES CHARGES** **128 850,00 \$**

## FRAIS GÉNÉRAUX

Frais de déplacement	3 500,00 \$
Loyer	6 800,00 \$
Assurances	450,00 \$
Honoraires professionnels	2 500,00 \$
Télécommunications	1 200,00 \$
Hébergement web	175,00 \$
Papeterie, fournitures bureau	250,00 \$
Impressions, photocopies	250,00 \$
Courrier, frais postaux	100,00 \$
Achats informatiques	500,00 \$
Intérêts, frais bancaires	50,00 \$
Adhésion autres organismes	150,00 \$

**TOTAL DES FRAIS GÉNÉRAUX** **15 925,00 \$**

**TOTAL DÉPENSES** **144 775,00 \$**

**SURPLUS (DÉFICIT)** **975,00 \$**

## TÉMOIGNAGE



83, Chénier, Saint-Eustache, QC, J7R 1W9 Tél : (450)472-7245 Courriel : [info@lamouvance.ca](mailto:info@lamouvance.ca) Site : [www.lamouvance.ca](http://www.lamouvance.ca)

St-Eustache 21 février 2022

Objet : RETOUR DE LA CONFÉRENCE SUR LE BAIL 2022

Bonjour M. Gilbert,

Nous avons grandement apprécié votre conférence virtuelle du 16 février dernier sur les tenants et aboutissants du bail en 2022.

Je crois que votre intervention a répondu à un besoin réel de nos membres sur les droits des locataires/locateurs.

Le feedback des participantes a été très positif.

Elles ont souligné la pertinence du propos général, la clarté des lois expliquées et les réponses obtenues aux questions posées.

Nous vous remercions de votre intervention et espérons collaborer encore avec vous dans le futur.

Meilleures salutations,

Monique La Haye  
Agente des communications  
La Mouvance  
450-472-7245  
[monique@lamouvance.ca](mailto:monique@lamouvance.ca)